Air France en Iran : Après les hôtesses, les stewards gays ?

10/04/2016 à 20h21

Une pétition, adressée au PDG d'Air France Frédéric Gagey, et au secrétaire d'État chargé des Transports Alain Vidalies, a été lancée le jeudi 7 avril, et recueille ce dimanche soir près de 500 signatures.

Alors que les hôtesses et les femmes pilotes d'Air France ont obtenu de la compagnie, le 4 avril, le droit de ne pas se rendre en Iran pour ne pas avoir à porter le voile à leur arrivée à Téhéran, la pétition réclame à son tour que les stewards gays puissent aussi refuser ces vols, l'homosexualité étant punie de mort dans le pays.

"*En effet, l'homosexualité reste illégale dans ce pays. La peine peut aller de 74 coups de fouet pour un mineur, jusqu'à la peine de mort pour un adulte (la méthode d'exécution restant à l'appréciation du juge)*".Certes, la sexualité n'est pas écrite sur les passeports et ne change pas la façon des membres d'équipage de travailler. Par contre, pour des raisons autant morales qu'humaines, il est inconcevable de forcer quelqu'un à se rendre dans un pays où ses semblables sont condamnés pour qui ils sont", précise l'auteur de la pétition Laurent M.

La présidente de l'Unac Flore Arrighi "*affirme ne pas avoir eu connaissance du lancement d'une pétition de la part de stewards gay d'Air France*". Mais, elle qui était très impliquée dans le dossier des hôtesses, assure que la demande "de pouvoir se soustraire à cette destination a été portée pour l'ensemble du personnel naviguant de la compagnie, sans

discrimination de sexe ou d’orientation sexuelle.”

Le Figaro

Merci à **Stormisbrewing**